

# Une approche globale de la santé dans les villes

Soutien - Coopération - Expertise - Partage d'expériences



Réseau  
français  
**Villes-Santé**

Le Réseau français Villes-Santé, créé en 1990, est un réseau national composé de villes et d'intercommunalités issu du mouvement européen des Villes-Santé, qui :

- **soutient les Villes-Santé** dans l'adoption d'une approche de 'santé dans toutes les politiques' et dans l'implication des diverses parties prenantes afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ;
- **permet une coopération et un enrichissement mutuel** des Villes-Santé (partages d'expériences, échanges de données, rencontres nationales, actions communes...), tout en étant un interlocuteur privilégié auprès des instances et des acteurs nationaux et internationaux.

### 3 valeurs

- Intersectorialité
- Équité
- Durabilité

### 5 grands axes

- Cadre de vie
- Quotidien et habitudes de vie
- Vivre, grandir et vieillir
- Offre et accès aux soins
- Gouvernance et animation territoriale

...qui regroupent des thématiques variées :  
alimentation et activité physique, enfance et petite enfance, habitat, santé mentale, santé-environnement, contrats locaux de santé...

### De nombreuses activités

- Groupes de travail thématiques
- Plaidoyer politique
- Publications, études et enquêtes
- Rencontres régionales et nationales
- Représentations auprès de partenaires et acteurs nationaux et internationaux...

Le Réseau français Villes-Santé, au travers de ses productions écrites, vise à partager, soutenir et mettre en valeur les actions des Villes-Santé.





Après la signature de la charte d'Ottawa sur la promotion de la santé en 1986, le Bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé le mouvement Villes-Santé, avec pour objectif de **soutenir des politiques locales favorisant une approche positive et large, donc globale, de la santé**, tout en luttant contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

La santé des personnes est liée, hors facteurs génétiques, à 80% à l'environnement (physique, social, culturel, économique...) et aux habitudes de vie. En ce sens, les choix et politiques des collectivités locales influencent la santé des populations.

**Les villes ont un rôle à jouer dans l'amélioration de la santé des habitants**, en envisageant l'environnement comme une ressource fondamentale à protéger et à enrichir de manière solidaire, **dans une perspective aussi bien locale qu'internationale.**



**Le mouvement européen des Villes-Santé : un espace de ressources, de réflexions et d'actions aux niveaux local, national et international.**

Représentée par un élu à la santé et un représentant technique en charge des questions de santé, et sur la base de l'engagement du Maire de la ville, être une Ville-Santé c'est :

- **s'inspirer** pour mieux avancer et partager ses expériences ;
- **s'inscrire** dans un cadre d'action à la fois international, national et local qui s'appuie sur les connaissances scientifiques ;
- **penser** les actions de la ville selon le prisme de la promotion de la santé, dans l'objectif d'améliorer la santé des populations.



**Les villes, par leurs compétences générales et spécifiques, ont des leviers d'actions importants pour améliorer l'état de santé des populations.**

**Pour adhérer au Réseau français Villes-Santé, rendez-vous sur [villes-sante.com](http://villes-sante.com)**

Le Réseau français Villes-Santé est soutenu par :  
la Direction Générale de la Santé, la Banque des Territoires et Santé publique France.

**Réseau français Villes-Santé**

EHESP, bâtiment Max Weber  
2 rue Henri Le Guilloux  
35033 Rennes Cedex 9

06 67 59 72 86

[secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com)



Réseau  
français  
**Villes-Santé**